

AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES

OBJECTIF 4.1 : RENFORCER LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS, PAYSAGE ET BIODIVERSITE

4.1.2 : RENFORCER ET VALORISER LE MAILLAGE BOCAGER		ATTENUATION/ADAPTATION THEMATIQUE : GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIVERSITE, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, SEQUESTRATION CARBONE PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 1	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
<b>Contexte</b>	La préservation du bocage est un enjeu important de notre territoire qui subit pourtant une érosion de son linéaire de haies chaque année. L'objectif est de protéger la biodiversité et les nombreuses espèces qui lui sont inféodées, tout en valorisant ses fonctionnalités et son rôle bénéfique en agriculture.		
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver et développer les paysages bocagers et la biodiversité qu'ils accueillent, en bonne santé</li> <li>Préserver les ressources en eau et les sols</li> <li>Améliorer la qualité des eaux</li> </ul>		
<b>Ce qui est déjà fait ou engagé</b>	Programme Breizh Bocage (pilote par les syndicats) Protection de 100% des haies dans le PLUi		
<b>Contenu de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER</b></li> <li>➤ <b>ACTION RECURRENTE</b></li> <li>➤ <b>Sensibiliser les élus et les agriculteurs du territoire aux enjeux du bocage</b> (planter, protéger, valoriser)</li> <li>➤ <b>Travailler sur les débouchés (utilisation/valorisation) du bois de bocage</b> (chaufferie, paillage des espaces verts, etc.) à travers le développement d'une filière bois-énergie locale avec la SCIC Argoat Bois énergie - lien avec action 2.3.2</li> <li>➤ <b>Introduire des mesures réglementaires</b> (exemple : règlement avec compensation à 200%)</li> <li>➤ <b>Appuyer les stratégies bocagères</b> élaborées par les structures opératrices (choix des essences (locales, adaptées au changement climatique et ne nécessitant pas ou peu d'arrosage, essences les moins allergisantes), et diversité)</li> <li>➤ <b>Faire la promotion du dispositif Breizh Bocage</b> ou autre dispositif à venir</li> <li>➤ <b>Proposer aux habitants la plantation de haies</b> au cours d'évènements sous forme d'ateliers participatifs sur le patrimoine public (lien avec action 4.2.3)</li> </ul>		
<b>Lien avec d'autres actions ou programmes</b>	<b>Lien avec d'autres programmes de CMC</b>	Projet de territoire, Plan Local d'Urbanisme intercommunal	
	<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Actions de l'axe 4	
PILOTAGE DE L'ACTION			
<b>Acteurs</b>	<b>Pilotes/agents référents CMC</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Public cible</b>
	<u>Pilote</u> : TTC – 0.05 ETP <u>Supports</u> : <u>Associés/informés</u> : aménagement/mobilité et communes	Syndicats de Bassin Versant, CAB, GAB CRPF, Afac-Agroforesterie Bretagne (réseau en préfiguration), SCIC Argoat Bois-énergie, AILE, ADEME, CEREMA	agriculteurs, habitants
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
<b>Budget</b>	/		
<b>Financement</b>	Région, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Département, Europe		
<b>Echéance calendrier</b>	2025-2030		
SUIVI ET EVALUATION			
<b>Indicateur de suivi et d'évaluation</b>	<b>Source</b>	<b>Valeur cible (2030)</b>	
Mètres linéaires de haies plantées	Syndicats	5 km /an	
Nombre de mesures règlementaires mise en place	CMC	1	
Mise en place d'une filière bois-énergie locale	CMC	Réalisée	
Nombre d'actions de plantation de haies avec le public	CMC	6	
Incidences environnementales			
<b>Incidences potentielles : +</b> (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)			
<b>Mesures ERC : /</b>		<b>Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /</b>	